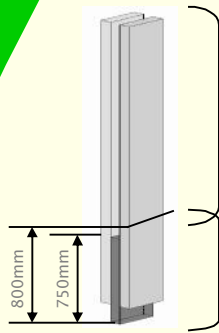


LES POTEAUX (traités autoclave, garantie 25ans)

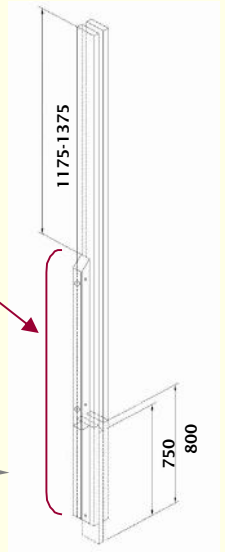


Partie supérieure évidée ;
afin d'y insérer les planches

La 1ère planche horizontale
sera fixée à 50mm dans le sol
et repose sur la base interne

Partie inférieure
à enterrer dans le sol

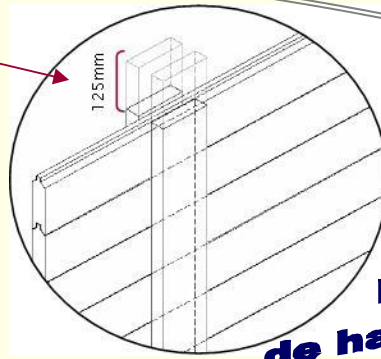
Pour les clôtures
supérieures à 2m, un
poteau de soutien en
acier galvanisé peint en
noir est fixé.



Les poteaux s'élèvent à 125mm
au-dessus de la hauteur nominale
du mur (pour les hauteurs
standards)

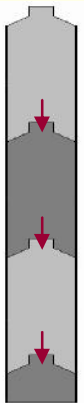
Une fois le mur érigé, les poteaux
sont coupés à niveau de la
dernière planche.

Cette méthode élimine toute varia-
tion des planches causée par
l'humidité.



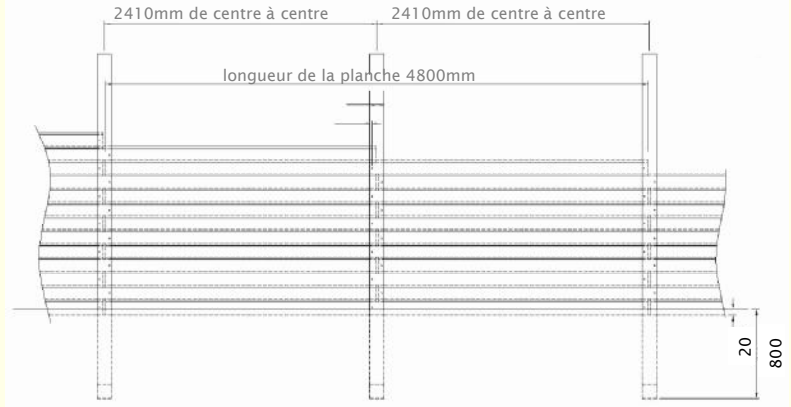
Possibilités
de hauteurs multiples

LES PLANCHES (traitées autoclave, garantie 25ans)

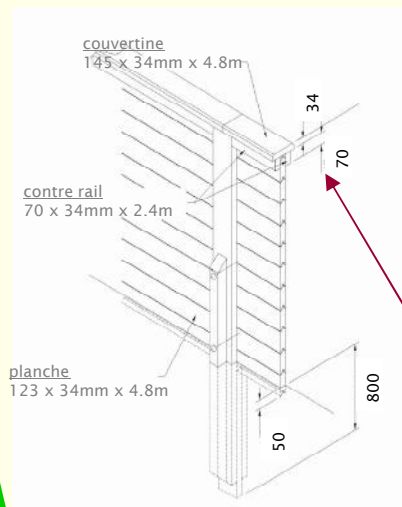


Les planches s'imbriquent les unes dans les
autres.

3 angles par face, soit 6 au total pour mieux
freiner le son.



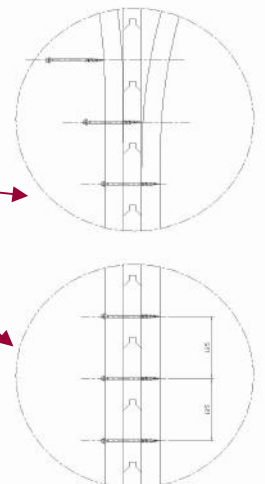
L'ASSEMBLAGE



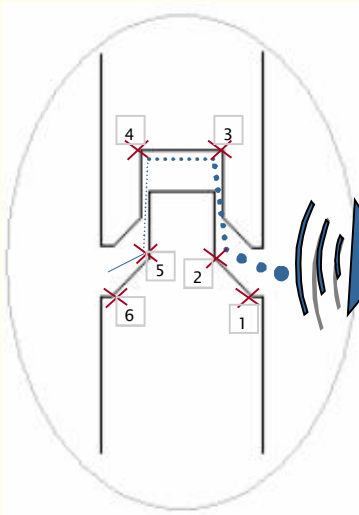
Les vis inoxydables sont soigneusement choisies pour avoir
un effet de serrage du poteau à la planche ;

- améliore les propriétés acoustiques du mur,
- supprime les écarts entre les planches et les poteaux.

Le haut du mur est fini avec une couvartine
et un contre rail afin de couvrir les écarts
entre les planches et de fournir un produit
de qualité.



Protection contre la pollution sonore :



Le son voyage en ligne droite tel un rayon de lumière et n'est pas capable de contourner les obstacles. Avec notre système, le son ne passe pas car il est stoppé par les 6 angles.

Conseils : Pour une meilleure efficacité où placer le mur anti-bruit ?

- soit au plus près de la source sonore,
- soit au plus près de la source d'écoute, mais pas à équidistance entre les deux sources.

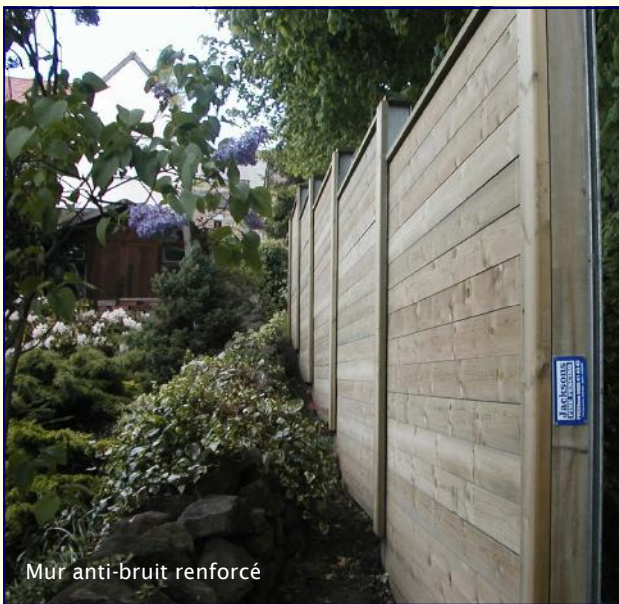
De combien le mur "anti-bruit" Jacksons réduit le son ?

Eloignement de la source du bruit	Hauteur du mur 2m	Hauteur du mur 2.5m	Hauteur du mur 3m
5m	13.6dB	16.5dB	17.4dB
10m	11.3dB	13.5dB	14.1dB
15m	10.3dB	12.5dB	12.9dB
20m	9.2dB	11.9dB	12.4dB



Adaptable à tous types de terrain et dénivelé

Mur anti-bruit en phase d'assemblage



Mur anti-bruit renforcé

Caractéristiques techniques des éléments constituant un mur :

- Poteaux : 125 x 102mm (à fixer dans le béton) - 2.4m de centre à centre
- Planches : 4.8m x 123 x 34mm - la 1ère planche est enterrée à 50mm dans le sol
- Couvertines : 4.8m x 145 x 34mm
- Contre rail : 2.4m x 70 x 34mm
- Les planches s'imbriquent les unes dans les autres
- Hauteur : jusqu'à 4m
- Variation d'angles possible

Assemblage : par clouage



Mur anti-bruit



Detail angle

POUR ENVIRONNEMENT TRÈS BRUYANT : MUR ACOUSTIQUE ABSORBANT



Le mur acoustique absorbant peut diminuer jusqu'à **4 dB** le volume sonore par rapport au mur anti-bruit classique.

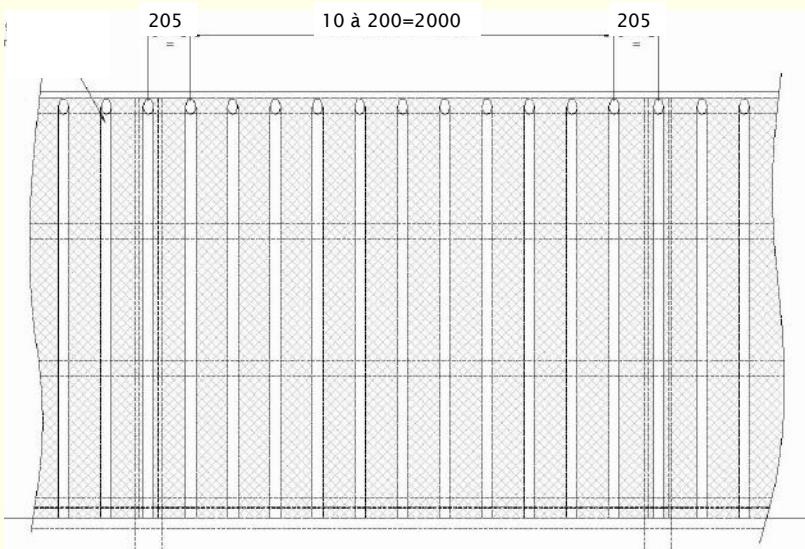
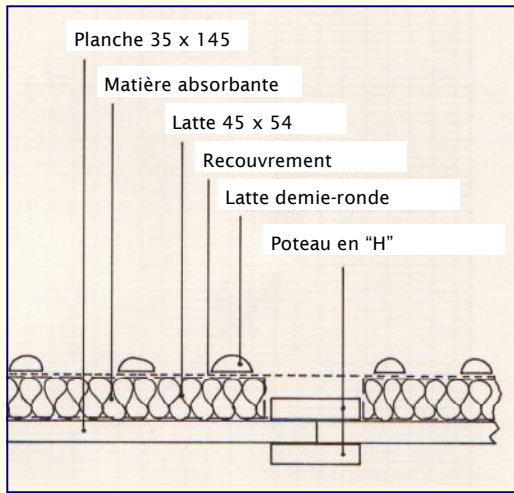


Rappel : le volume sonore double avec une augmentation de 3dB

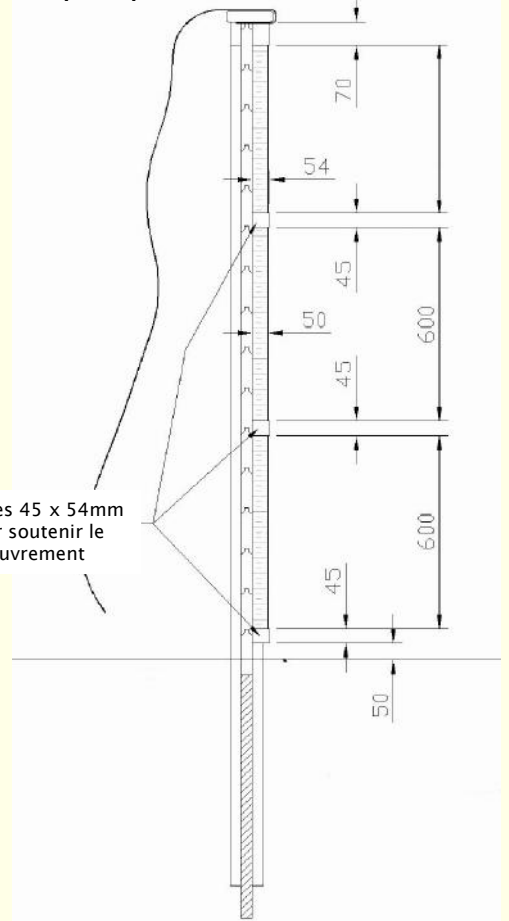
Côté planche

Côté matière absorbante

Le système de montage reste le même que le mur anti-bruit. La différence est une épaisseur supplémentaire.



Coupe de profil



Lattes 45 x 54mm pour soutenir le recouvrement

Possibilités de hauteurs multiples